

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Projet Perchaude : bilan des aménagements

Plessisville, le 15 décembre 2017 – Le GROBEC poursuit le projet de caractérisation et d'aménagement d'habitats pour la perchaude dans le secteur Fleuve de la zone Bécancour. Ce sont maintenant 10 aménagements qui ont été réalisés dans les secteurs de Sainte-Angèle-de-Laval et de Bécancour afin d'améliorer la connectivité et la qualité de l'habitat de frai de la perchaude, en plus de stabiliser les niveaux d'eau. Ces travaux consistent en la réfection de ponceaux, la création de seuils allongés, la création d'un canal de dévalaison et le retrait du roseau commun, une plante exotique envahissante. Un autre aménagement dans le secteur de la rivière Marguerite sera réalisé prochainement. Un suivi des aménagements est aussi prévu en 2018.

Rappelons que ce projet, échelonné sur trois ans (entre 2015 et 2018), vise à localiser les populations de perchaude et leurs différents habitats pour ensuite réaliser des aménagements qui amélioreront le taux de reproduction et de survie de l'espèce. Il s'inscrit dans un contexte de déclin des populations de perchaude observé depuis quelques années et ayant mené en 2012 à un moratoire sur la pêche commerciale et sportive de la perchaude non seulement pour le lac Saint-Pierre, mais aussi pour la zone du fleuve Saint-Laurent située entre le pont Laviolette et Saint-Pierre-les-Becquets.

D'une valeur totale de plus de 300 000 \$, ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec. Ce projet bénéficie également de l'appui des partenaires suivants : la Fondation de la Faune du Québec (FFQ), le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le professeur Pierre Magnan de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), le Comité de zones d'interventions prioritaires (ZIP) Les deux Rives, le Conseil des Abénakis de Wôlinak, la Fédération des pêcheurs commerciaux d'eau douce du Québec, le Syndicat de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Bécancour, la Fédération des chasseurs et pêcheurs du Centre-du-Québec (FÉDÉCP), Héritage Faune, la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB), la Ville de Bécancour, la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets et la MRC de Bécancour.

- 30 -

Pour information :

Catherine Blais, chargée de projet PDE
Téléphone : 819 980-8038, poste 204
Courriel : catherine.blais@grobec.org